

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°72 - Février 2018

ETRAN: **Enfouissement des réseaux** **Grande Rue des Salines**

Avant



Après



www.martineglise.fr



A NOS ANNONCEURS

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de passer un encart publicitaire dans notre journal.

Si vous êtes intéressés, les renseignements sont disponibles sur simple demande en mairie.

L'éditorial de Gill Géryl



« Plus on va vers le futur, plus l'oubli fonctionne vite »

Cette citation de l'écrivaine québécoise Monique Larue illustre bien la couverture de cette nouvelle Lettre Municipale. On s'est vite habitué au nouveau paysage de la Grande Rue des Salines débarrassée de ses réseaux aériens, comme cela avait été aussi le cas avec la création de la salle des fêtes puis de la place Mayenne en lieu et place de l'ancien foyer communal et des friches qui l'entouraient.

L'amélioration de notre cadre de vie, la modernisation et l'adaptation de nos équipements sont des préoccupations majeures du conseil municipal. C'est ce qui l'a conduit à lancer le projet du futur groupe scolaire, présenté dans la LM de juillet dernier. A ce jour, le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration après l'adoption de l'avant-projet définitif le 8 janvier dernier et le permis de construire est en cours d'instruction tout comme nos demandes de subventions.

Dans cette édition de la lettre municipale, vous trouverez un point sur les travaux et notamment ceux concernant nos voiries. Les aménagements sécuritaires en centre-bourg et à Etran, devant le CAT et le boulanger, présentés et décidés fin 2017, ont reçu l'accord du Département sur le plan technique et pour leur subventionnement. Pour autant, nous venons d'être avisé de l'arrêt d'activité du bureau d'études, ce qui va entraîner un retard dans la mise en œuvre du projet !

Enfin, vous retrouverez au cours de ce 1er semestre 2018 les animations habituelles organisées par la commune et Martin-Eglise Animation : les puces couturières, le repas des aînés, la fête du pain, la foire à tout de la Pentecôte, l'école des champions, le festival Artpège auxquelles s'ajouteront celles des associations et un événement : l'inauguration, par le Président du Département et le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le lundi 7 mai prochain, de la prairie humide aménagée route d'Arques qui prendra le nom de l'Adjudant Albert Gréboval mort pour la France en 1940, en présence de ses filles, anciennes propriétaires de cette prairie.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2018.

Gill Géryl
Maire

SOMMAIRE

Éditorial	page 3
État-civil	page 4
Page pratique	page 5
Calendrier des manifestations	page 6
Développement durable	page 7
Expositions	page 8
Écoles	page 9
Travaux	page 13
Vie communale	page 14
Associations	page 24



Directeur de la publication : GILL GÉRYL

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

ÉTAT-CIVIL

DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2017

Naissances :

Lucas DUBOS	le 13 juillet
Noam SERVEAU	le 3 octobre
Jade MARIE CARBONNIER	le 24 octobre
Gauthier VANDENABEELE	le 29 octobre

Mariages :

Kevin MOONESAWMY et Violaine BOONEFAES	le 8 juillet
Christopher BRUN et Laura TERRIER	le 29 juillet
Olivier ROCATCHER et Aurélie DESJARDINS	le 12 août
Stéphane MIMOUN et Elisabeth DELUS	le 26 août
Frédéric LENOUEVEL et Sophie PONCHELLE	le 28 octobre

Décès :

Catherine HALOT	le 29 juin
Francis LOUVEL	le 13 juillet
Murielle COUROYER	le 18 juillet
Simonne BOULET	le 31 août
William ANGER	le 25 septembre
Pierrette TROUDE	le 22 octobre
Claude DEJEAN	le 26 novembre
Isabelle DUMONTIER	le 21 décembre
Andrée LEMANGNEN	le 30 décembre

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi	8h30 à 12h30	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	Fermé	
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi

Site Internet de la commune
et page Facebook : www.martin-eglise.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES



Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris

Le lundi matin. Mardi matin uniquement le lendemain d'un jour férié.

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune

Un lundi matin sur deux (mardi matin uniquement le lendemain d'un jour férié) selon le calendrier suivant :

Lundi 8 janvier, Lundi 22 janvier, Lundi 5 février,
Lundi 19 février, Lundi 5 mars, Lundi 19 mars,
Mardi 3 avril, Lundi 16 avril, Lundi 30 avril, Lundi 14 mai,
Lundi 28 mai, Lundi 11 juin, Lundi 25 juin.

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

Ouverture du Mardi au Samedi
de 10h à 11h45 et de 14h à 19h00.
Ouverture ponctuelle le Dimanche.
Fermeture le Lundi.

HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables	8h à 12h et 14h30 à 20h
Samedi	9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et Jours fériés	10h à 12h

CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

Gill Geryl, maire

gill.geryl@mairie-martin-eglise.com

Alain Maratrat, 1^{er} adjoint au maire

a.maratrat@mairie-martin-eglise.com

Véronique Mpandou, 2^{ème} adjointe en charge de l'urbanisme et de la communication

v.mpandou@mairie-martin-eglise.com

Marie-Claude Laurent, 3^{ème} adjointe en charge du CCAS

ml.laurent@mairie-martin-eglise.com

Françoise Demonchy, 4^{ème} adjointe en charge du tourisme et du développement durable

f.demonchy@mairie-martin-eglise.com

Bertrand Crémet, 5^{ème} adjoint en charge des travaux publics

v.cremet@mairie-martin-eglise.com

Christel Petit, secrétaire générale

christel.petit@mairie-martin-eglise.com

Véronique Dufeuille, chargée de l'urbanisme

v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com

Matthieu Monchicourt, policier municipal

police@mairie-martin-eglise.com



SERVICES DÉPANNAGE DE VEOLIA, ERDF ET GRDF

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ces services aux numéros suivants :

VEOLIA : 09 69 39 56 34 **GRDF : 08 00 47 33 33**
ERDF : 09 72 67 50 76

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1^{ER} SEMESTRE 2018

Dimanche 7 janvier	Loto Judo
Mardi 9 janvier	Vœux du maire
Mardi 16 janvier	Galette des rois Club 2000
Vendredi 19 janvier	Accueil des nouveaux habitants
Samedi 3 février	Soirée Judo
Samedi 17 février	Bal country ALC
Samedi 3 mars et dimanche 4 mars	Puces couturières Martin-Eglise Animation
Samedi 17 mars et dimanche 18 mars	Foire aux livres tennis
Samedi 7 avril	Soirée dansante Club 2000
Dimanche 15 avril	Repas des anciens
Mardi 1^{er} mai	Rallye ALC
Mardi 8 mai	Concours tarot Club 2000
Jeudi 10 mai	Loto ALC
Dimanche 20 mai	Foire à tout Martin-Eglise Animation
Vendredi 25 mai	Soirée théâtre ALC
Dimanche 27 mai	Fête du pain Martin-Eglise Animation
Mercredi 6 juin	Ecole des champions
Mardi 12 juin	Fête des écoles
Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juin	Spectacles danse Club 2000
Dimanche 24 juin	Festival musique

RÉDUCTION DES DÉCHETS NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

Chaque année en France, plus de 26 millions de tonnes de produits extra-ménagers sont jetés alors qu'aujourd'hui tous ces produits, ou presque, peuvent trouver une deuxième vie.

Afin de lutter contre les dépôts systématiques en déchetterie ou dépôts sauvages, Dieppe Maritime a mis en place un nouveau site Web collaboratif qui va permettre aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de les jeter.

Ce service est entièrement gratuit, facile d'utilisation et accessible depuis un ordinateur, smartphone ou tablette.

Il apporte un moyen de désencombrer son garage tout en réalisant de «bonnes affaires» ou de recréer du lien entre voisins.

www.dieppemaritime-eco.fr



INAUGURATION DE LA PRAIRIE HUMIDE ADJUDANT ALBERT GRÉBOVAL

La prairie humide aménagée route d'Arques sera officiellement inaugurée le lundi 7 mai 2018 à 11 heures par le président du Département et le Directeur de la délégation régionale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les filles de l'Adjudant Albert Gréboval, mort pour la France en 1940, anciennes propriétaires, seront présentes.



EXPOSITIONS

CHAPELLE D'ETRAN 2^{ÈME} SEMESTRE 2017

Exposition des toiles
de Sabine Perrin de Rocquigny
Du 18 au 27 août 2017



Exposition «De fil en filles»
de Nathalie Delétoille, Sandrine Constant et Rosita
Vallot
Les samedi 11 et dimanche 12 novembre 2017



Exposition de peintures de l'Atelier
de la section de peinture de l'ALC
Les samedi 9 et dimanche 10 décembre 2017



RENTRÉE DES CLASSES

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

90 enfants ont repris le chemin de l'école le 4 septembre 2017 à l'école élémentaire Le Vallon. M^{me} Lheureux, directrice et ses collègues M^{me} Lemonnier et M. Gras, ont accueilli les élèves.

EFFECTIFS :

CP-CE1 :	24
CE2 :	24
CM1 :	18
CM2 :	24



Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Bellêtré et M. Marsaleix qui ont rejoint l'équipe pédagogique et qui se partagent la classe de CM2.



ECOLE MATERNELLE

Les 45 enfants de l'école maternelle Les Farfadets des classes de Mme Blaizel, directrice et de Mme Toussaint se sont regroupés à la récréation pour la traditionnelle photo de rentrée.



DIEPPE 42

Le vendredi 20 octobre, la municipalité représentée par M. Gill Geryl, maire et M^{me} Marie-Claude Laurent, adjointe, a distribué une bande dessinée aux 24 élèves de CM2 de la classe de M. Marsaleix et de Mme Bellêre.

Intitulée «Dieppe 42 – Histoire d'un raid», cette BD créée par S. Agosto et Wallage est un véritable outil pédagogique qui permet d'expliquer de manière originale l'histoire aux enfants, notamment les événements tragiques survenus au cours du raid du 19 août 1942 à Dieppe.



EXERCICE PPMS



Comme chaque année, un exercice lié au plan particulier de mise en sûreté dans les établissements scolaires a eu lieu le 13 octobre dernier. Cet exercice annuel a pour objectif, en liaison avec les services de la mairie et de la préfecture, de préparer les personnels, les enseignants et les élèves à assurer leur protection en appliquant les consignes de sécurité définies par les autorités lors d'un événement majeur.

Pour cet exercice, le scénario privilégié correspondait à la thématique «attentat-intrusion».

Nous remercions les enseignants, les personnels et les enfants pour leur participation.

NOËL À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le mardi 19 décembre, les élèves de l'école élémentaire se sont retrouvés à 17 h à la salle des fêtes pour présenter à leurs parents un spectacle musical qu'ils avaient travaillé avec leur professeur de musique Régis Delcroix sur le thème «Fête et festivals».

Après le spectacle, les enfants ont reçu un cadeau et des friandises remis par le père Noël.



NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Tradition oblige, le père Noël a rendu visite le vendredi 22 décembre à nos bambins à l'école maternelle Les Farfadets. Ils lui ont chanté des chants de Noël et ont reçu de ses mains un cadeau et des friandises.

Les parents ont partagé ce moment convivial autour d'une boisson chaude et des gâteaux. Ils ont également pu immortaliser ce moment en photographiant leur enfant avec le père Noël.



TRAVAUX RÉALISÉS

• Mise en souterrain des réseaux Grande Rue des Salines à Etran :

Les travaux sont terminés et les anciens supports ainsi que le réseau Télécom déposés.

L'éclairage public équipé de mâts LED est en service et permet de faire des économies d'énergie.

Aucun câble aérien ne traverse plus désormais la Grande Rue des Salines.

• Réfection des voiries :

Une nouvelle tranche a été réalisée en 2017 :

• **Chemin d'Imbleval** : rebouchage des nids de poule et réfection partielle de la voirie en bicouche.

• **Rampe du Mont de l'Épinette** : poursuite des travaux de 2016. Réfection en enrobé du virage en épirole très dégradé et reprise de l'affaissement de la voirie.

• **Rue du Château d'Eau** : pose de bordures et reprise de la voirie très dégradée en enrobé.



• **Résidences Saint-Léonard et La Rivière** : reprofilage d'un parking et réfection en bicouche de la voirie et des parkings.

TRAVAUX REPORTÉS EN 2018

• **Réfection du trottoir rue Abbé Malais** reporté en attente du projet de modification du sens de la circulation.

• **Deuxième tranche de réfection du parking de la salle des fêtes** débutée mais arrêtée en raison des intempéries.

• **Travaux cavée de Thibermont** : suite à la suppression des ralentisseurs pour raison de sécurité, deux aménagements ont été réalisés pour canaliser et ralentir la circulation descendante et protéger les véhicules montants. Un radar pédagogique est toujours en place dans la descente pour inciter à la prudence. Il enregistre les vitesses de passage et les créneaux horaires.

Malgré ces travaux, le constat est que des véhicules forcent encore le passage et mordent les pieds de talus dans la descente, ce qui entraîne une dégradation de ceux-ci.

Il sera nécessaire d'aménager un bordurage supplémentaire en 2018 afin de remédier à cette situation.



TRAVAUX PRÉVUS EN 2018 (EN ATTENTE DE VALIDATION)

• **Réfection de l'entrée et du parking de la Maison d'Assistante Maternelle**, rue des Tinterelles. Pose de bordures et enrobé et reprise du pluvial.

• **Réfection de l'extrémité de la voirie de la rue des Anciens Moulins.**

• **Réalisation de 2 plateaux relevés Grande Rue des Salines**, pour sécuriser et ralentir la circulation au niveau de l'ESAT et de la boulangerie.

• **Bordurage complémentaire** suite à l'aménagement de la cavée de Thibermont.

• **1^{ère} phase de travaux de marquage pour la mise en sens unique de la rue Nicolas de la Chaussée et de la rue Abbé Malais** avec création de plateaux relevés et de places de parking.

• **Aménagements de sécurité chemin des Meuniers** pour supprimer des ralentisseurs.

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 AOÛT 2017

- Information que les écoles élémentaire et maternelle reviennent à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2017.
- Point sur le futur groupe scolaire : demandes de subvention sollicitées auprès de l'État et du Département, avant-projet sommaire en préparation.
- Approbation du projet de modification des statuts du syndicat mixte du bassin versant de l'Arques et des bassins côtiers adjacents en raison de la compétence GEMAPI transmise aux EPCI-EP à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Re conduite de l'accompagnement technique avec le Centre de Formation et d'Expertise Culinaire pour la cantine scolaire pour l'année scolaire 2017/2018.
- Approbation et mise en application du règlement intérieur communal après avis favorable du comité technique du Centre de Gestion de Seine-Maritime.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 OCTOBRE 2017

- Subvention de l'État d'un montant de 116 343,89 euros accordée à la commune pour la 1^{ère} phase du projet de groupe scolaire.
- Information que l'ancienne poissonnerie place Mayenne sera remplacée par un salon d'esthétique après travaux.
- Information que l'avant-projet sommaire du futur groupe scolaire a été présenté le 28 septembre au conseil municipal, au représentant de l'Inspection Académique, aux enseignants, aux parents d'élèves et au personnel des écoles. L'estimation proposée étant trop importante, l'architecte devra présenter un nouveau projet revu et corrigé.
- Validation du renouvellement de la convention avec l'association «Education et Sports Canins Dieppois» pour un an à compter du 22 novembre 2017.
- Validation de la mise à disposition des prairies communales Budoux pour le pâturage pour une période d'un an à compter du 16 novembre 2017.
- Attribution d'une somme de 50 euros à la factrice au titre des étrennes 2017.
- Adoption d'un contrat d'assurance des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la commune avec gestion complète par les services du Centre de Gestion.
- Approbation de l'adhésion de la commune de Neufchâtel-en-Bray au SDE76 pour les compétences électricité, éclairage public et activités connexes, sauf le gaz.
- Décision de verser une aide exceptionnelle de 500 euros aux différentes îles touchées par les cyclones Irma et Maria par le biais de la Fondation de France.
- En raison de la constante augmentation du nombre de bénéficiaires, décision de reporter l'âge requis à 67 ans (au lieu de 65 ans) pour percevoir le colis des anciens et participer aux diverses manifestations.
- Décision de réaliser un marquage au sol «30 minutes» pour deux places de parking place Mayenne, afin qu'il y ait une rotation des véhicules.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 DÉCEMBRE 2017

- Information que l'ensemble des personnes publiques associées du PLU a rendu un avis sur le projet de révision.
- Information que le CLIC du Littoral fermera définitivement ses portes à compter du 26 décembre 2017.
- Attribution d'une subvention du Département pour l'achat d'une balayeuse désherbeuse.
- Attribution de subventions du Département et de l'Agence de l'Eau à hauteur de 69 % pour l'étude et les travaux concernant la prairie humide.
- Information de la liquidation à l'amiable de la SEMAD, mandataire de la commune pour le projet de groupe scolaire.
- Vente de la parcelle communale « Les Bois de Palcheul » fixée au 18 décembre 2017 pour un montant de 161 631 euros au profit de la société «Les coteaux de Palcheul». L'acquéreur s'oblige à payer la commune au plus tard le 29 septembre 2018.
- Demande de subvention au Département et à l'État pour les travaux de sécurité routière à Etran (création d'un plateau ralentisseur) et au centre-bourg (aménagements de sécurité et modification du sens de la circulation).
- Validation de la création de deux grades pour l'évolution de carrière de deux agents communaux : grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.
- Accord donné au centre Leclerc pour l'ouverture exceptionnelle de 6 dimanches au cours de l'année 2018.
- Validation de la vente de la chambre froide de la poissonnerie pour un montant de 800 euros.
- Approbation du transfert de la compétence facultative «Contributions obligatoires au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)» à la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise à compter du 1^{er} janvier 2018, sous réserve que les conditions de majorité soient réunies et approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise par l'ajout de cette nouvelle compétence.
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'exercice total de la compétence GEMAPI à compter du 1^{er} janvier 2018 sous réserve que les conditions soient réunies.
- Décision de donner des noms aux nouvelles rues de la commune : rue des Frères Robbe sur la zone industrielle d'Eurochannel et impasse de Belimont pour la résidence des Bois de Palcheul.
- Validation du projet de description et d'information de la prairie humide sous forme de panneaux et de pupitres.

COURSE HIPPIQUE

Le prix de la ville de Martin-Eglise s'est déroulé le dimanche 30 juillet à l'hippodrome de Rouxmesnil-Bouteilles. Le départ a été donné à 15 h. Au terme d'une course attelée d'une distance de 2 550 mètres qui comptait 14 partants, le numéro 14, Expert de la Côte drivé par le jockey S. Guarato, est arrivé en tête et a reçu son prix des mains de M. Gill Geryl, maire.

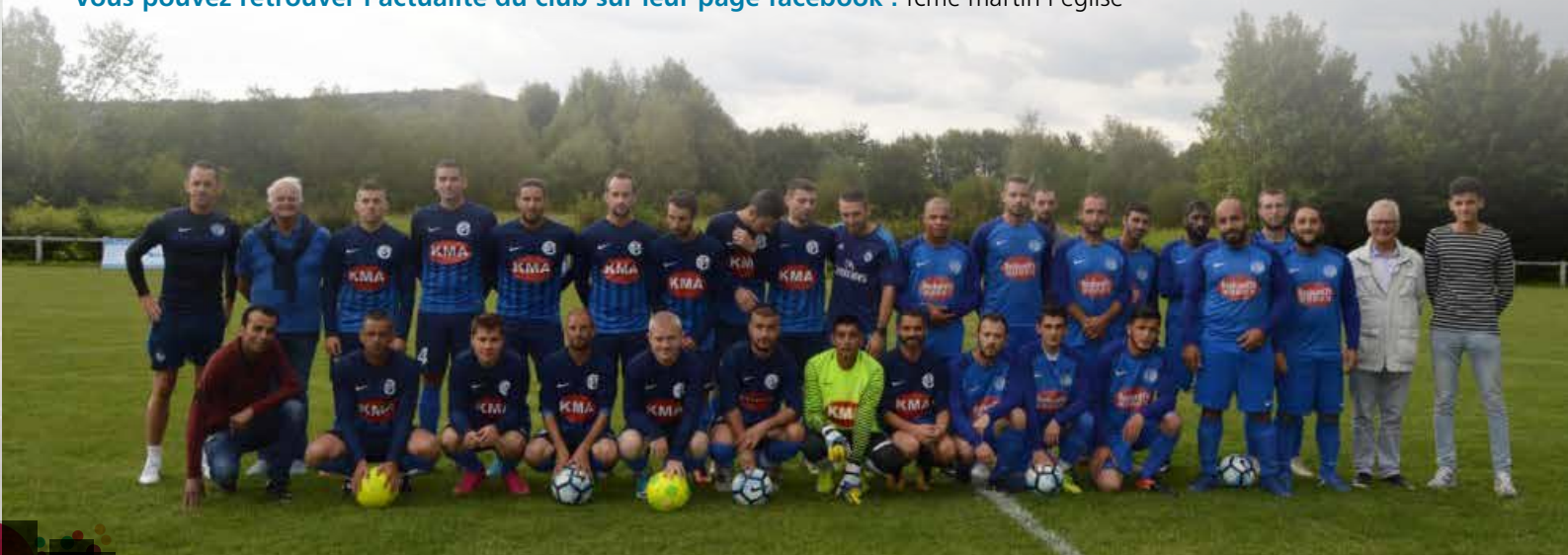


FC MARTIN-EGLISE

Après avoir constitué une équipe matin lors de la saison 2016-2017, les dirigeants du FC Martin-Eglise ont décidé de créer une deuxième équipe senior qui jouera en D3 le dimanche après-midi au cours de la saison 2017-2018. Ce jeune club est présidé par Malick Hébert et il est aidé dans sa tâche par Logan Toumire (Trésorier) qui est aussi l'entraîneur bénévole de l'équipe matin. L'équipe senior après-midi est entraînée et encadrée par Alexandre Guiard également bénévole. Les séances d'entraînements ont lieu le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h30. Nous leur souhaitons bon courage et d'excellents résultats pour cette nouvelle saison.

Leur futur challenge est la constitution d'au moins une équipe de jeunes footballeurs qui ne pourra se faire sans l'investissement de quelques nouveaux bénévoles.

Vous pouvez retrouver l'actualité du club sur leur page facebook : [fcme martin l'église](#)



CONCERT DU QUINTETTE L'ARMÉE DES ROMANTIQUES

Dans le cadre du festival de musique ancienne de l'Académie Bach, **la commune de Martin-Eglise, partenaire de la manifestation, a accueilli le jeudi 24 août le quintette l'Armée des Romantiques** à la salle des fêtes.

Les musiciens ont présenté deux pièces majeures avec deux styles d'écriture différents du répertoire français : le quintette n°1 de Gabriel Fauré (1906) et le quintette de Louis Vienne (1918).



36^{ÈME} FOIRE À TOUT

Le dimanche 10 septembre, la météo a joué les trouble-fêtes. De mauvaises conditions météo précédant le jour de la foire à tout ont provoqué une baisse importante du nombre d'exposants. Ce sont tout de même 75 exposants qui sont venus déballer livres, vêtements, jouets, bibelots... et les ont proposés à la vente. Les visiteurs ont pu peut-être dénicher l'objet rare... Ils ont aussi pu déguster du pain et de la brioche, tous deux cuits au four à pain par notre ancien boulanger M. Helly, aidé par notre boulanger actuel M. Prieur, qui a fabriqué la pâte et s'est occupé du four à bois les jours précédant la foire à tout.



UNE FLEUR, UN SOLDAT

La mairie a participé au 75^{ème} anniversaire du débarquement du 19 août 1942 par un dépôt de roses au cimetière des Vertus devant les tombes des soldats tombés sur nos plages et une présence aux commémorations sur la plage de Dieppe.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Après l'appel des soldats martinais morts pour la France au cours des différents conflits et le discours du ministre des anciens combattants, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts et une minute de silence a été respectée.

Les enfants de l'école élémentaire Le Vallon ont ensuite chanté la Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert à la salle Sully.

Nous remercions les enfants et leurs enseignantes présents à cette cérémonie ainsi que M. Philippe Dupuis, conseiller municipal, pour son aide technique.



PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU

Après l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme par le conseil municipal, le dossier a été transmis pour avis aux services de l'État. Un avis de synthèse favorable avec réserves a été formulé le 30 novembre 2017. Il analyse les obligations légales et réglementaires du PLU et ses principales remarques portent sur les domaines suivants :

- la densification de construction à augmenter,
- la justification du besoin foncier économique à renforcer,
- la confortation de la prise en compte du paysage et des milieux naturels,
- la consolidation des risques naturels et technologiques.

Le projet de PLU a également été soumis à la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers ainsi qu'à l'autorité environnementale chargée de formuler un avis sur la prise en compte des enjeux environnementaux.

Dans les prochaines semaines, la commune va retravailler le projet et préparer une notice explicative portant sur l'évolution du PLU par rapport aux remarques formulées dans l'avis de synthèse.



MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël a eu lieu le dimanche 10 décembre place Mayenne et dans la salle Sully.

Les conditions météorologiques étant désastreuses avec de la pluie et de fortes rafales de vent, la vente du pain et des brioches s'est faite dans le local du four à pain. Les vendeurs de produits artisanaux étaient, quant à eux, abrités dans la salle Sully.

Le père Noël a malgré tout été présent afin d'offrir des friandises aux enfants et organiser deux lâchers de ballons à la grande joie des enfants.



NOËL DES ÂÎNÉS

A l'occasion de Noël, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes le samedi 16 décembre pour un après-midi festif. M. Gill Geryl, maire, leur a souhaité la bienvenue et c'est au son de l'accordéon de Vincent Montier que la journée s'est poursuivie.

Les doyens Marcelle Prouin, 96 ans, et Fernand Clément, 92 ans, étaient de la fête.

Après un goûter, les anciens ont pu chanter et danser sur des valse et tangos en terminant par une farandole.

La journée s'est achevée dans la joie et la bonne humeur.

339 personnes ont reçu le traditionnel colis préparé par le CCAS présidé par Marie-Claude Laurent et ses bénévoles. Nous les en remercions.



En cette période de fêtes, nous n'avons pas oublié les neuf martinais(e) qui sont en maisons de retraite. Nous leur avons rendu visite avec des confiseries et des produits d'hygiène et avons partagé un moment agréable.

Ce moment convivial est important pour tous. Cependant, étant donné l'augmentation du nombre de bénéficiaires - chaque année plus nombreux - et la capacité maximum de la salle des fêtes atteinte, le conseil municipal a décidé de porter l'âge d'obtention du colis à 67 ans à compter de l'année prochaine.



NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal et ses enfants étaient invités par la municipalité à la salle des fêtes le mercredi 20 décembre. L'occasion pour M. le Maire et le conseil municipal de remercier le personnel pour son engagement et le travail accompli.

Le père Noël n'a pas manqué ce rendez-vous de longue date et a remis un cadeau aux enfants et à chaque employé(e) ou retraité(e) des services administratif et technique.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.



NOËL À LA MAISON ASSISTANTE MATERNELLE

La M.A.M. a ouvert ses portes aux élus pour Noël. L'occasion de poser avec les 8 bouts de chou.



FUTUR GROUPE SCOLAIRE

Le 8 janvier 2018, le conseil municipal a validé l'avant-projet définitif ; le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction. Notre maître d'oeuvre, l'agence d'architecture «La soda», prépare actuellement le dossier de consultation des entreprises pour le lancement des travaux.

La commune a sollicité les compléments de subvention nécessaires au financement de cet investissement de plus de 4 millions d'euros. Elle dispose d'un autofinancement du futur produit de la vente de l'école maternelle actuelle et d'une capacité d'emprunt définie par l'étude de faisabilité financière. Une première enveloppe de DETR a d'ores et déjà été accordée sur la première phase du projet. Les éléments nécessaires à l'instruction de la 2ème tranche de DETR ainsi que le dossier au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ont été déposés à la sous-préfecture au début de l'année.

Nous ne doutons pas que l'État soutiendra ce projet scolaire local qui répond aux priorités de modernisation de l'action publique en matière de qualité d'enseignement et d'accueil des élèves et à celles fixées en matière de rénovation thermique des bâtiments et qui est essentiel pour l'avenir scolaire de cette partie de la périphérie dieppoise.

VOEUX DE LA COMMUNE

C'est en présence de Jehan-Eric Winckler, sous-préfet, de Sébastien Jumel, député, de Patrick Boulier, président de la communauté d'agglomération de la région dieppoise, de nombreux élus locaux et de l'équipe municipale que le maire, Gill Geryl, a présenté ses vœux dans la salle des fêtes le mardi 9 janvier 2018.

Comme il est de coutume dans la commune, c'est Alain Maratrat, 1^{er} adjoint, qui a débuté la cérémonie pour dresser le bilan de l'année.

M. le maire a ensuite pris la parole pour présenter, au nom du conseil municipal, ses vœux de bonne année, de santé et de réussite à l'ensemble des martinais et des martinaises et des personnes présentes. Il a remercié les élus municipaux, le personnel communal, les associations et les partenaires institutionnels pour leur investissement et leur engagements au service des habitants.

Il a évoqué le passé industriel et commercial de Martin-Eglise et présenté le montage photographique de Martin-Eglise il y a cent ans réalisé par M. Dominique Pilon.

Il a détaillé les perspectives pour l'année 2018 tels que : la construction du nouveau groupe scolaire, la mise en application du PLU révisé, l'inauguration de la prairie humide, le démarrage des travaux de la résidence des Bois de Palcheul, la mise en place d'un nouveau sens de circulation dans le centre-bourg et la création de deux plateaux relevés à Etran.

Il a énuméré les commerces et services de proximité martinais et a appelé les artisans présents à le rejoindre pour les féliciter et les encourager dans leurs activités.



Puis il a appelé M^{me} Zora Sebaha-Luciani, d'origine algérienne, qui a fait le choix d'acquérir la nationalité française, ce qui a été officialisé le 23 novembre dans les salons de la préfecture. Il l'a félicitée publiquement pour son adhésion aux valeurs de la République et lui a remis un bouquet de fleurs et un livre sur le village.



Le maire a clos la cérémonie en rendant hommage à l'historien local, Claude Féron, natif de la commune et récemment disparu.



REMISE DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

La cérémonie des vœux a été l'occasion de procéder à la remise des médailles du travail.

M. Claude Chandelier a reçu la médaille vermeil pour 35 ans de travail et M^{me} Catherine Bellefontaine a reçu la médaille d'or pour 40 ans de travail.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le vendredi 19 janvier 2018, les nouveaux habitants ont été reçus à la salle Sully. L'année 2017 a vu l'installation de 33 nouveaux foyers dans la commune, signe de dynamisme et d'attractivité.

M. Gill Geryl, maire a expliqué l'organisation de la commune, son personnel et ses nombreuses associations et les élus présents ont ensuite détaillé leurs attributions.

Après la remise d'un petit cadeau de bienvenue, ce moment d'échanges s'est terminé autour du verre de l'amitié.



ASSOCIATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SECTION PEINTURE

Les 12 élèves de l'atelier peinture ALC ont eu le plaisir d'exposer leurs 70 œuvres réalisées sous l'œil avisé de Madame Sabine PERRIN de ROCQUIGNY les 9 et 10 décembre 2017 à la chapelle d'Etran. L'atelier peinture se réunit tous les mardi soir à la chapelle d'Etran.



VENTE-ÉCHANGES

La 27^{ème} vente échange s'est déroulée le 4 décembre 2017 à la salle des fêtes. Veuillez noter que Les membres de l'association renouvelleront cette manifestation le 1^{er} week-end d'octobre 2018.



21^{ÈME} SOIRÉE HARENGS

100 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour déguster les 300 harengs épluchés par les bénévoles de l'association ; l'arrivée du beaujolais a été fêtée avec modération. La soirée s'est terminée sur la piste de danse.



ASSOCIATIONS

ARCHE DE NOE

Le 2^{ème} semestre a été marqué par un certain rayonnement de l'Arche de Noë et une communication vers divers partenaires potentiels.



DURANT L'ÉTÉ, ANIMATIONS SUR LE FRONT DE MER À DIEPPE

Le Département de Seine-Maritime a proposé à l'Arche de Noë d'assurer des animations dans l'environnement de la cabane de «Lire à la plage» sur le front de mer à Dieppe. Il est évident que nous avons donné suite et l'Arche de Noë est intervenue à 8 reprises entre mi-juillet et fin août en mettant en place des ateliers de découverte ainsi que des démonstrations assurées par les professionnels. Le but était d'animer la plage et d'attirer touristes et locaux en vacances qui se promenaient sur le front de mer. Ceci a été apprécié par l'adjointe au maire, Sabine Audigou, chargée de la Culture à la mairie de Dieppe et les visiteurs furent assez nombreux et intéressés pour que les enfants pratiquent et s'initient aux techniques de base des arts du cirque.

PORTES OUVERTES DU 10 SEPTEMBRE :

A l'occasion de la foire à tout organisée par la commune de Martin-Eglise, nous avons organisé, comme depuis de nombreuses années, nos portes ouvertes. Ce fut l'occasion d'établir des contacts, de distribuer des flyers et de proposer des ateliers de découverte des arts du cirque auxquels de nombreux enfants sont venus.

RENTRÉE ASSOCIATIVE :

Mi-septembre, ce fut la reprise des cours du mercredi dans les locaux de l'Ecole du Cirque de Martin-Eglise. Démarrage des inscriptions pour les cours des moins de 8 ans et pour les 8 ans et plus. Par ailleurs, les adhérents avaient reçu un courrier annonçant des prévisions de stage en février ou avril et en août.



ASSOCIATIONS

ATELIERS PÉRISCOLAIRES :

A Sainte-Marguerite-sur-Duclair, les ateliers assurés durant le 3^{ème} trimestre pour le plus grand plaisir des enfants ont été reconduits pour l'année complète 2017-2018 après la satisfaction de la mairie.

REPRISE DES COURS

pour des enfants en léger handicap du SESSAD de Dieppe. Le cirque leur permet de pouvoir se concentrer sur certaines techniques et de développer leur personnalité.

NOËL DES ENFANTS :

① Comme il y a quelques années, le palais de justice a sollicité l'Arche de Noë pour organiser durant tout un après-midi une animation pour les enfants de ses salariés à l'occasion du Noël des enfants. Pendant plus de 3 heures, les enfants de tous âges, et parfois aussi des parents, ont pu participer à des ateliers de découverte et admirer les démonstrations des professionnels. Antoine, un habitué des cours qui a acquis beaucoup d'expérience ainsi que quelques parents étaient présents pour assister les intervenants. Tout s'est déroulé avec bonheur pour les enfants et les parents et avec satisfaction pour le partenaire.

② Le mercredi 20 décembre, les enfants inscrits aux cours du mercredi ont reçu une enveloppe avec quelques friandises et un billet de cinéma.

COMMUNICATION :

Une communication a été assurée sur internet auprès des mairies de Seine-Maritime et d'écoles primaires des communes environnantes.

LE FUTUR :

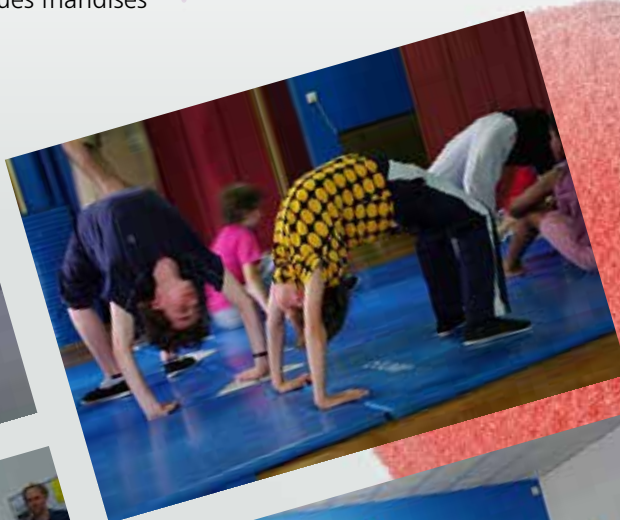
L'année 2018 verra bien entendu la poursuite des actions en cours mais surtout l'Arche de Noë a décidé d'accompagner Allan pour l'obtention d'un diplôme fédéral et il est sur le point d'obtenir le BIAC ainsi que son permis de conduire. Par ailleurs, un collégien, Antoine, fera un stage en février à l'Arche de Noë dans le cadre de sa scolarité.

ET PUIS :

VOEUX ET GALETTE DES ROIS LE MARDI 16 JANVIER

L'Arche de Noë souhaite à toutes et à tous bonheur et santé pour cette année 2018.

Pour tout renseignement : 02 35 04 47 77



ASSOCIATIONS

CLUB 2000

Comme chaque année, le 2^{ème} semestre 2017 a été très calme avec l'absence d'activités et de manifestations durant les mois d'été.

Club 2000 fonctionne au rythme scolaire et démarre de fait l'année en septembre.

Un petit rappel cependant sur la manifestation phare de l'année qu'est la spectacle de danse de juin, organisé sur deux jours avec quelques photos :



DEPUIS SEPTEMBRE 2017 :

- Rentrée associative
- Assemblée générale
- Cadeaux de Noël des enfants

Rappelons par ailleurs que les ateliers danse en périscolaire ont été reconduits dès septembre mais uniquement pour l'école élémentaire Le Vallon.

REPRISE DES ACTIVITÉS :

Les activités ont repris dans la semaine du 18 au 22 septembre. Rappelons que Club 2000 propose :

- modern jazz à partir de 4 ans jusqu'aux adultes,
- hip-hop à partir de 8 ans jusqu'aux adultes,
- danse contemporaine,
- stretching, principalement pour les adultes,
- combi-fitness, principalement pour les adultes,
- gymnastique,
- yoga.

Cette année comme les précédentes, nous avons constaté des réinscriptions et de nouvelles inscriptions qui ont abouti à un nombre adhérent supérieur à l'an dernier. Actuellement, c'est 15 cours différenciés pour toutes les activités danse.

GYMNASTIQUE :

Continuité dans cette activité qui est avant tout une activité d'entretien de son corps et non une activité sportive. La présence depuis plus de 20 ans de certains adhérents fait qu'il y a une excellente ambiance et une convivialité exceptionnelle.

YOGA :

Après une année 2016-2017 qui avait déjà donné satisfaction, ce fut un boum d'adhérents durant le 4ème trimestre 2017. Ils sont à présents 28 adhérents, ce qui a conduit Club 2000 à mettre en place un deuxième cours. Le changement de professeur il y a 3 ans, une méthode différente, un relationnel apprécié et le fait que le yoga soit aujourd'hui préconisé sont probablement les raisons de ce développement conséquent.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 DÉCEMBRE 2017 :

Cette AG s'est déroulée en présence de Gill Geryl, maire, et de représentants des Informations Dieppoises et de Paris-Normandie avec malheureusement, comme d'habitude, une participation limitée d'adhérents.

L'année 2016-2017 a donné de résultats plus que satisfaisants avec un résultat financier positif, un développement des activités, des manifestations réussies et surtout une participation d'adhérents et non-adhérents à la vie de Club 2000 au-travers de leurs actions dans et pour certaines manifestations.

Ces participants ont bien entendu été fortement remerciés.

Après lecture des différents documents, l'action de Club 2000 a été approuvée à l'unanimité. Le tiers du conseil d'administration a été renouvelé, conformément aux statuts et réélu avec un nouvel entrant au conseil d'administration qui est composé de :

Véronique Barré, Elizabeth Bergounioux, Nicole Bourdon, Béatrice Devacht, Christian Obry, Marie-Thérèse Obry et Alain Devacht.



CLÔTURE D'ANNÉE :

Le mois de décembre a permis la remise de friandises aux jeunes et des remerciements aux adhérents (et non-adhérents) adultes.

MANIFESTATIONS À VENIR :

- **Vœux et galette des rois le mardi 16 janvier**
- **Soirée dansante «cochon grillé» le samedi 7 avril**
- **Concours tarots le mardi 8 mai**
- **Gala de danse les vendredi 15 et samedi 16 juin**

**Tous nos vœux de bonheur,
santé et réussite dans vos projets
pour 2018 !**

ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Le 5 décembre 2017 à 11h30, les anciens combattants se sont réunis aux monuments aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pendant la guerre d'Algérie et les combats aux Maroc et Tunisie.



Suite à l'Assemblée Générale, les anciens combattants demandent que toutes ces cérémonies se perpétuent pour le devoir de mémoire.

Pour la deuxième année consécutive, les anciens combattants, accompagnés du Club des Blés d'Or, de martinais et de quelques personnes extérieures à la commune, se sont rendus au spectacle «Danses d'Amérique latine» le 6 décembre 2017 à Neufchâtel-en-Bray. Cette prestation colorée a été appréciée de tous.



ASSOCIATIONS

CLUB DES BLÉS D'OR

Le club a repris ses activités le 5 septembre 2017. Il est ouvert à tous les pré-retraités et retraités chaque mardi de 14h à 18 h à la salle Yvonne de Rocquigny, rue des Anciens Moulins pour des jeux de cartes, de dominos, de scrabble... Un goûter y est servi.

Au cours de la période hivernale, un repas par mois ainsi que des petits lotos internes sont proposés. Nous avons fêté les rois et deux sorties d'une journée avec les Anciens Combattants ont été organisées à Paris et à Neufchâtel-en-Bray.

Pour nous contacter :

Monique : 06 79 25 56 92

Jocelyne : 02 35 04 08 13





7, Rue Nicolas de la Chaussée • 76370 Martin-Eglise

Tél. : 02 35 04 41 18

Courriel : martin-eglise@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations de ce bulletin municipal sur le site officiel de Martin-Eglise

www.martineglise.fr

